

Termes et condiciones

Atención: ces conditions générales sont automatiquement traduites. Le texte néerlandais est toujours en tête. Las versiones néerlandaise, allemande et anglaise ne sont pas traduites automatiquement.

artículo 1. Général

1. Ces termes et conditions s'appliquent à chaque offre, devis et accord entre Bowl-Easy BV, ci-après dénommé: «Utilisateur», et une Contrepartie à laquelle l'Utilisateur a déclaré ces termes et conditions apply, dans la mesure où ces termes et conditions ont n'a pas été explicitement déclaré par les Parties dévié par écrit.

2. Ces termes et condiciones s'appliquent également aux accords avec l'utilisateur, pour la mise en œuvre desquels l'utilisateur doit impliquer des tiers. 3. Les présentes conditions générales ont également été rédigées pour les Employmentés de l'Utilisateur et sa direction.

4. L'applicabilité de tout achat ou d'autres conditions du Cocontractant est explicitement rejetée.

5. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont à tout moment totalement ou partiellement nulles et non avenues ou détruites, les autres dispositions des présentes condiciones générales resteront pleinement aplicables. L'Utilisateur et le Cocontractant entreront alors en consulta afin el convenir de nouvelles dispositions pour remplacer les dispositions invalides ou annulées, dans lesquelles l'objectif et la portée des dispositions d'origine sont respectés autant que possible.

6. En cas d'incertitude quant à l'interprétation d'une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales, l'explication doit être donnée «dans l'esprit» de ces dispositions.

7. Si una situación superviviente entre las partes qui n'est pas régie par les présentes condiciones generales, alors cette situación doit être appréciée dans l'esprit des présentes condiciones générales.

8. Si l'utilisateur n'exige pas toujours le estricto respeto des présentes conditions générales, cela ne signifie pas que les dispositions de celles-ci ne s'appliquent pas ou que l'utilisateur perdrait le droit d'exiger le estricto respeto des dispositions des présentes conditions générales en autres cas.

artículo 2 Devis et offres

1 Tous les devis et offres de l'utilisateur sont sans engagement, sauf si un terme d'acceptation a été défini dans le devis. Un devis ou une offre expire si le produit auquel le devis ou l'offre se rapporte n'est plus disponible entre-temps.

2 L'utilisateur ne peut être tenu à ses devis ou offres si le cocontractant peut raisonnablement comprendre que les devis ou offres, ou une partie de ceux-ci, contiennent une erreur manifeste ou une erreur matérielle.

3 Les prix indiqués dans un devis ou une offre sont hors TVA et autres prélèvements gouvernementaux, tous les frais à encourir dans le cadre de l'accord, y comprennent les frais de voyage et d'hébergement, d'expédition et d'administration, sauf indication contraire.

4 Si l'acceptation (que ce soit sur des points minurs ou non) s'écarte de l'offre incluido dans le devis ou l'offre, l'Utilisateur n'est pas lié par celle-ci. L'accord ne sera alors pas conclu conformément à cette acceptation divergente, sauf indication contraire de l'utilisateur. 5 Un devis composite n'oblige pas l'utilisateur à effectuer une partie de la mission contre une partie correspondante du prix indiqué. Les offres ou devis ne s'appliquent pas automatiquement aux commandes futures.

artículo 3 Durée du contrat ; conditions de livraison, mise en oeuvre et modified du contrat

1. L'accord entre l'utilisateur et l'autre partie est conclu pour une durée indéterminée, à moins que la nature de l'accord n'en décide autrement ou si les Parties y conviennent expressément par écrit.

2. Si un délai a été convenu ou indiqué pour la réalisation de ciertas activités ou pour la livraison de certaines marchandises, il ne s'agit jamais d'un délai estricto. Y cas de dépassement d'un délai, le Cocontractant doit donc notifier par écrit l'Utilisateur de défaut. L'utilisateur doit se voir offrir un délai raisonnable pour continuer à exécuter le contrat.

3. Si l'utilisateur a besoin des données de la contrepartie pour la mise en oeuvre du contrat, la période de mise en oeuvre ne commencera qu'après que la contrepartie les aura mises à la disposition de l'utilisateur corrección et complètement.

4. La livraison a lieu départ usine de l'utilisateur. L'autre partie est obligada d'acheter les marchandises lorsqu'elles sont mises à sa disposition. Si le Cocontractant rehúsa de prendre livraison ou fait preuve de négligence dans la fourniture des informations ou instrucciones nécessaires à la livraison, l'Utilisateur est en droit de stocker les marchandises aux frais et risques du Cocontractant.

5. L'utilisateur a le droit de faire exécuter certaines activités par des tiers.

6. L'utilisateur a le droit d'exécuter le contrat en différentes phase et de facturer la partie ainsi exécutée séparément .

7. Si l'accord est exécuté en fases, l'utilisateur peut suspendre l'exécution des Parties qui appartiennent à une phase suivante jusqu'à ce que l'autre partie ait approuvé les résultats de la fase précédente par écrit.

8. Si au cours de l'exécution de l'accord il apparaît qu'il est nécessaire pour une bonne exécution de celui-ci de le modifier ou de le compléter, les Parties procéderont à l'adaptation de l'accord en temps utile et y concertación mutuelle. Si la nature, la portée ou le contenu de l'accord, que ce soit à la demande ou à la demande de l'autre partie, des autorités compétentes, etc., est modifié et que l'accord est modifié en termes de qualité et / ou de quantité en conséquence, cela peut également

avoir des conséquences sur ce qui avait été Initialement convenu. En conséquence, le montant Initialement convenu peut être augmenté ou diminué. L'Utilisateur en fera autant que possible un devis à l'avance. La durée d'exécution initialement indiquée peut également être modifiée par un avenant au contrat. L'autre partie acepta la posibilidad de modificar el contrato, y comprende el cambio de prix et de délai d'exécution.

9. Si l'accord est modifié, y compris un ajout, alors l'utilisateur est autorisé à le mettre en œuvre seulement après l'approbation a été donnée par la personne autorisée au sein de l'utilisateur et l'autre partie a accepté le prix et les autres condicióna enoncées pour la mise en oeuvre., Y comprende el momento à déterminer alors où il sera mis en oeuvre. Le fait de ne pas ou non exécuter immédiatement le contrat modifié ne constitue pas un défaut de la part de l'utilisateur y ne constitue pas non plus un motif pour l'autre partie de résilier le contrat. Sans être en défaut, l'Utilisateur peut refuser une demanda de modificación du contrat si cela pourrait avoir des conséquences en termes de qualité et / ou de quantité, por ejemplo pour les travaux à effectuer o les marchandises à livrer dans ce cadre.

10. Si le Co-contractant est en défaut dans la bonne exécution de ce qu'il est tenu de faire envers l'Utilisateur, le Co-contractant est responsable de tous les dommages (y compris les coûts) de la part de l' Utilisateur qui surviennent directement ou indirectement.

11. Si l'Utilisateur acepta un prix fixe avec le Co-contractant, l'Utilisateur est néanmoins y droit à tout moment d'augmenter ce prix sans que le Co-contractant ne puisse résilier le contrat pour cette raison, si l'augmentation du prix découle. un pouvoir ou una obligación en vertu de la loi ou des règlements ou est causé par une augmentation du prix des matières premières, des salaires, etc. ou pour d'autres motivos qui ne pouvaient raisonnablement pas être prévus lors de la conclusion de l' acuerdo.

12. Si l'augmentation de prix, autre que du fait d'un avenant à l'accord s'élève à plus de 10% et intervencion dans les trois mois suivant la conclusion de l'accord, alors seule la contrepartie qui peut se prévaloir du titre 5, sección 3 du livre 6 du Code civil néerlandais habilité à résilier le contrat au moyen d'une déclaration écrite, à moins que l'utilisateur ne soit toujours disposé à exécuter le contrat sur la base de ce qui a été initialement convenu , ou si l'augmentation de prix découle d'un pouvoir ou d'une obligación reposant sur l'Utilisateur y vertu de la loi ou s'il est stipulé que la livraison aura lieu más el trois mois après l'achat.

Artículo 4 Suspensión, disolución y résiliation anticipée du contrat

1 a . L'Utilisateur está autorizada a suspender la ejecuci3n de las obligaciones ou à résilier le contrat si: - le Co-contractant ne remplit pas, ne remplit pas entièrement ou pas en temps oportuno les obligaciones découlant du contrat; - après la conclusion du contrat, l'Utilisateur prend connaissance de circonstances qui donnent de bonnes raisons de craindre que le Co-contractant ne remplisse pas ses obligaciones; - el cocontratista a été prié de fournir une garant pour l'accomplissement de ses obligaciones au título de l'accord lorsque celui-ci a été conclu et que cette garant n'est pas fournie ou est insuffisante; - Si, en raison d'un retard de la part du

Cocontractant, on ne peut plus attendre de l'Utilisateur qu'il remplisse le contrat dans les conditions initialement convenues, l'Utilisateur est en droit de résilier le contrat.

1 b . Y además, l'utilisateur est autorisé à dissoudre l'accord si des circonstances surviennent d'une nature telle que l'exécution de l'accord est impossible ou si des circonstances se produisent autrement qui sont d'une nature telle que le maintien inchangé de l'accord ne peut raisonnablement pas être exigé de l'utilisateur.

2. En cas de dissolution du contrat, les créances de l'Utilisateur sur le Cocontractant sont immédiatement exigibles et exigibles. Si l'Utilisateur suspenda la ejecución de las obligaciones, il conservera ses droits en vertu de la loi et de l'accord.

3. Si l'Utilisateur process à la suspension ou à la dissolution, il n'est en aucun cas tenu de compenser les dommages et les frais encourus de quelque manière que ce soit.

4. Si la disolución es imputable à l'autre partie, l'utilisateur a droit à une indemnisation pour les dommages, y comprende les coûts, causés directement et indirectement.

5. Si el co-contratante ne remplit pas ses obligaciones découlant du contrat et que ce non-respect justifie la résiliation, l'Utilisateur est en droit de résilier le contrat immédiatement et avec effet immédiat sans aucune obligación de sa part de payer une compensación ou une compensación, tandis que le cocontractant, y raison d'une rupture de contrat, est tenu de verser une indemnité ou une compensación.

6. Si le contrat est résilié prématurément par l'Utilisateur, l'Utilisateur organera, y consulta avec le Cocontractant, le transfert des travaux à effectuer à des tiers. Ceci, sauf si l'annulation est imputable à l'autre partie. Si le transfert de l'œuvre entraîne des frais supplémentaires pour l'Utilisateur, ceux-ci seront facturés au Cocontractant. L'autre partie est tenue de payer ces frais dans le délai spécifié, sauf indicación contraire de l'utilisateur.

7. En cas de liquidation, la (demande de) suspension des paiements ou de faillite, la saisie - si et dans la mesure où la saisie n'est pas levée dans les trois mois - aux frais de la Contrepartie, la rééchelonnement de la dette ou de toute autre circonstance empêche la Contrepartie de plus librement sur sa capacité disponible, l'utilisateur est libre de résilier le contrat avec effet immédiat en disant que ce soit l'ordre ou l'accord d'annuler sans aucune obligación de payer des dommages-intérêts ou une compensación. Les créances de l'Utilisateur sur la Contrepartie sont dans ce cas immédiatement exigibles et exigibles.

8. Si le Cocontractant annule une commande passée en tout ou en partie, les articles commandés ou préparés à cet effet, ainsi que les éventuels frais de livraison et de livraison ainsi que le temps de travail réservé pourat, seront intégralement facturés au D'autres fiestas sont amenées.

artículo 5 Fuerza mayor

1. L ' Utilisateur n'est pas tenu de remplir une quelconque obligación envers l'Autre partie s'il est empêché de le faire en raison d'une circonstance qui n'est pas imputable à une faute, et n'est pas pour son compte en vertu de la loi, d'un acte juridique ou en général vues acceptées.

2. Dans les présentes conditions générales, on entend par force majeure, outre ce qui est entendu à cet égard dans la loi et la jurisprudence, toutes cause externes, prévues ou imprévues, sur lesquelles l'Utilisateur ne peut pas influencer, mais qui font que l'Utilisateur incapable de remplir ses obligations. Cela inclut les grèves dans l'entreprise de l'Utilisateur ou de tiers. L'Utilisateur a également le droit d'invoquer la fuerza mayor si la circonstance qui empêche l'exécution (ultérieure) de l'accord survient après que l'Utilisateur aurait dû remplir son obligación.

3. Colgante la durée de la force majeure, l'Utilisateur peut suspendre les communautés en vertu du contrat. Si cette période dure más deux mois, chacune des Parties est en droit de résilier le contrat, sans aucune obligación de verser une indemnité à l'autre partie.

4. Dans la mesure où l'utilisateur au moment du début de la force majeure a déjà partiellement rempli ses obligaciones en vertu du contrat ou sera en mesure de les remplir, et la partie qui a été remplie ou à remplir respectivement a une valeur indépendante, l'utilisateur a le droit de le remplir ou de le remplir, partie à facturer séparément. L'autre partie est tenue de payer cette facture comme s'il s'agissait d'un accord séparé.

artículo 6 Frais de paiement et d'encaissement

1. Le paiement doit être effectué dans les 14 jours subséquentes à la date de la facture, la manière à être indiquée par l'utilisateur dans la devise dans laquelle la facture est effectuée, sauf indicación contraire de l'utilisateur par écrit. L'utilisateur a le droit de facturer périodiquement.

2. Si le cocontractant ne paie pas une facture à temps, le cocontractant est en défaut par application de la loi. El cocontractista devra alors des intérêts de 1% par mois, sauf si l'intérêt légal est plus élevé, auquel cas l'intérêt statutory sera dû. Les intérêts sur le montant dû seront calculés à partir del momento del co-contractant est en défaut jusqu'au moment del montant total dû est payé.

3. L'Utilisateur a le droit de faire prolonger les paiements effectués par le Cocontractant d'abord pour réduire les coûts, puis pour réduire les intérêts échus et enfin pour réduire le principal et les intérêts courants.

4. L'Utilisateur peut, sans être en défaut de ce fait, refuser une offre de paiement si le Cocontractant indique un ordre différent pour l'attribution du paiement. L'utilisateur peut refuser le paiement intégral de la somme principale, si les intérêts ouverts et courus et les frais de recouvrement ne sont pas également payés.

5. L'autre partie n'a jamais le droit de compenser le montant qu'il doit à l'utilisateur.

6. Les objections au montant d'une facture ne suspendent pas l'obligation de paiement. L'autre partie qui ne peut pas invoquer l'article 6.5.3 (artículos 231 a 247, livre 6 du code civil) n'a pas non plus le droit de suspendre le paiement d'une facture pour toute autre raison.

7. Si l'autre partie est en défaut ou en omission dans l'exécution (en temps oportun) de ses obligaciones, tous les frais raisonnables y pour obtenir un règlement à l'amiable seront à la charge de l'autre partie. Les frais extrajudiciaires sont calculés sur la base de ce qui est habituel dans la

pratique de recouvrement néerlandaise, actuellement la méthode de calcul selon le Report Trabajo preliminar II. Cependant, si l'Utilisateur a encouru des frais de collecte plus élevés qui étaient raisonnablement nécessaires, les frais réellement encourus seront éligibles au remboursement. Tous les frais judiciaires et d'exécution encourus seront également récupérés auprès de l'autre partie. L'autre partie doit également des intérêts sur les frais de recouvrement.

artículo 7 Réserve de propriété

1. Toutes les marchandises livrées par l'utilisateur dans le cadre de l'accord restent la propriété de l'utilisateur jusqu'à ce que l'autre partie ait correctement rempli toutes les communautés en vertu du ou des accords avec l'utilisateur .

2. Les marchandises livrées par l'utilisateur qui relèvent de la réserve de propriété conformément au paragraphe 1 ne peuvent être revendues et ne peuvent jamais être utilisées comme moyen de paiement. L'autre partie n'est pas autorisée à mettre en gage ou autrement grever les marchandises soumises à la réserve de propriété.

3. L'autre partie doit toujours faire tout ce que l'on peut raisonnablement attendre de lui pour sauvegarder les droits de propriété de l'utilisateur.

4. Si des tiers saisissent les marchandises livrées sous réserve de propriété ou souhaitent établir ou faire valoir des droits sur celles-ci, le Cocontractant est tenu d'en informer immédiatement l'Utilisateur.

5. Le Co-contractant s'engage à assurer les marchandises livrées sous réserve de propriété et à les maintenir assurées contre l'incendie, l'explosion et les dégâts des eaux ainsi que contre le vol et à mettre la police de cette assurance à la disposition de l'Utilisateur pour la inspection à première demande. Y cas de paiement éventuel de l'assurance, l'Utilisateur a droit à ces tokens. Dans la mesure où cela est nécessaire, la Contrepartie s'engage auprès de l'Utilisateur à coopérer au préalable avec tout ce qui est ou apparaît nécessaire ou souhaitable dans ce contexte.

6. Dans le cas où l'Utilisateur souhaite exercer ses droits de propriété indiqués dans cet article, le Cocontractant donne au préalable l'autorisation inconditionnelle et non révocable à l'Utilisateur et aux tiers à désigner par l'Utilisateur pour entrer dans tous les lieux où les propriétés de l'utilisateur sont localisées et ces éléments à reprendre.

artículo 8 Garantías, reclamaciones y reclamaciones, délai de prescripción

1. Les marchandises à livrer par l'utilisateur satisfont aux exigences et normes habituelles qui peuvent raisonnablement leur être imposées au moment de la livraison et pour lesquelles elles sont destinées à un use normal aux Pays-Bas. La garantía mencionada en el artículo cet es la aplicación de los artículos destinados a los servicios utilizados en el país. Lorsqu'il est utilisé en dehors des Pays-Bas, le Cocontractant doit vérifier lui-même si son utilisation est adaptée à son utilisation et remplir les condition fixées à cet effet. Dans ce cas, l'Utilisateur toddler fixer d'autres condiciones de garantía y autres en ce qui concerne les marchandises à livrer ou les travaux à exécuter.

2. La garantía visée au paragraphe 1 del presente artículo s'applique pendant une période de 12 meses après la livraison, à moins que la nature de la livraison n'en décide autrement ou que les Parties n'en aient convenu autrement. Si la garantía fournie par l'Utilisateur se refiera a un artículo qui a été produit par un tiers, alors la garantía es limitée à celle fournie par le producteur de l'article, sauf indicación contraire.

3. Toute forme de Garantie deviendra caduque si un défaut est survenu à la suite de ou résulte d'une utilisation abusive ou inappropriée de celui-ci ou d'une utilisation après la date d'expiration, un storage ou une maintenance incorrecte par l'autre partie et / ou par des tiers si, sans écrit l'autorisation de l'utilisateur, de l'autre partie ou de tiers a apporté ou tenté d'apporter des modificaciones à l'élément, d'autres éléments y ont été attachés qui n'ont pas besoin d'y être attachés, ou s'ils ont été traités ou traités d'une manière autre que la manière prescrite. La contrepartie n'a pas non plus droit à une garant si le défaut est survenu en raison ou est le résultat de circonstances indépendantes de la volonté de l'utilisateur, y compone les conditions météorologiques (telles que, mais sans s'y limiter, des précipitations ou des températures extrêmes) etcétera.

4. L'autre partie est tenue d'inspecter les marchandises livrées ou de les faire inspecter immédiatement en el momento de les marchandises sont mises à una disposition ou les activités ont été effectuées. Y además, la contrepartie doit vérifier si la qualité et / ou la quantité des marchandises livrées correspondent à ce qui a été convenu et satisfont aux exigences convenues par les Parties à cet égard. Tout défaut visible doit être signalé à l'utilisateur par écrit dans les sept jours suivant la livraison. Tout défaut invisible doit être signalé à l'Utilisateur par écrit immédiatement, mais dans tous les cas au plus tard quatorze jours après sa découverte. El informe contiene una descripción del defecto aussi détaillée que possible, afin que l'Utilisateur puisse y répondre de manière adéquate. L'autre partie doit donner à l'utilisateur la possibilité d'enquêter sur une plainte ou de la faire examiner.

5. Si el co-contratante dépose une plainte en temps oportuns, cela ne suspend pas son obligación de paiement. Dans ce cas, le Cocontractant reste également obligé d'acheter et de payer les articles autrement commands.

6. Si un défaut est signalé ultérieurement, le Cocontractant n'aura plus droit à une réparation, un remplacement ou une compensación.